



Pôle Départemental des
PRATIQUES MUSICALES COLLECTIVES

**PRÉSENTATION
&
MODE D'EMPLOI**

CONSEIL GÉNÉRAL



des Vosges



Le Pôle Départemental des **PRATIQUES MUSICALES COLLECTIVES**

a été mis en place conjointement dès 2005 par le Conseil général des Vosges et la Ville d'Epinal. Il s'inscrit dans le cadre du **Schéma Départemental des Enseignements Artistiques**.

Vosges Arts Vivants et l'I.N.E.C.C. Mission Voix Lorraine sont les partenaires techniques privilégiés de ce dispositif.

Ce Pôle ressources se décline selon 2 pratiques

- les pratiques vocales
- les pratiques instrumentales (plus particulièrement le jazz et les musiques improvisées).

Le Pôle Départemental répond à une double mission

- cours et ateliers au Conservatoire Gautier-d'Epinal (Conservatoire à Rayonnement Départemental),
- développement et accompagnement des pratiques musicales collectives sur le territoire départemental.

Vous êtes musicien, chef d'un ensemble vocal ou instrumental, responsable associatif ou d'une collectivité territoriale, animateur, enseignant spécialisé ou de l'Education Nationale, directeur d'une structure d'enseignement artistique, le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives est à votre service pour vous accompagner dans vos projets.

LES PRATIQUES VOCALES

« On me propulse chef de chœur
au départ de notre ancien chef. Au secours ! »

« J'ai du mal à renouveler le répertoire
ou les effectifs de ma chorale. »

« En tant qu'élu local, je souhaite développer
les activités vocales dans ma commune.
Où trouver du personnel qualifié et comment
le prendre en charge ? »

Le Pôle vous propose

- **Des cours réguliers de chant choral pour les enfants, adolescents, adultes** ; une formation spécifique pour chanteurs et chefs de chœurs ; un atelier de direction de chœur,
- **Des conseils artistiques, pédagogiques et techniques** (exemples : accompagnement de la *Chorale paroissiale* de Chaumousey sous l'angle de la sensibilisation des choristes à la technique vocale, accompagnement du *Relais Assistantes Maternelles* de Bruyères dans son projet de réalisation d'un DVD de comptines et jeux de doigts),
- **Des stages** (exemples : week-end chant « Chantons les musiques anglaises » à Remiremont, travail sur l'échauffement vocal et la découverte de répertoire avec Paul Smith),
- **Des formations professionnelles** (exemples : animation d'un mercredi du patrimoine autour de la valise « 3 p'tits tours et puis chantons »),
- **La mise en place de projets vocaux et musicaux fédérateurs** (exemples : création de *Why Not'es* - chœur départemental de jeunes, actions dans le cadre de la charte départementale pour le développement des pratiques vocales et chorales).

*Pour les cours réguliers, inscription obligatoire au Conservatoire Gautier-
d'Epinal. Pour les autres activités, renseignements auprès de Vosges Arts Vivants.*

LES PRATIQUES INSTRUMENTALES

« Je suis enseignant d'une école de musique et je souhaiterais proposer aux élèves une sensibilisation à l'improvisation mais je ne sais pas moi-même improviser, comment puis-je être accompagné ? »

« J'ai un ensemble de jazz mais j'ai l'impression qu'on tourne en rond. Où puis-je trouver du répertoire ? »

« Je veux m'orienter vers les musiques improvisées et participer à des ateliers. Où puis-je aller ? »

Le Pôle vous propose

- **Des cours réguliers de la discipline jazz** : cours d'instrument, des ateliers de pratiques collectives, de la culture du jazz et de l'harmonie jazz,
- **Des conseils artistiques, pédagogiques et techniques** (exemples : aide à la recherche de répertoire pour le *Big Band* de Fraize, jeu d'improvisation avec l'ensemble de cors des Alpes *Carnyx*),
- **Des stages, des rencontres, des master class** (exemples : « Ze Stage » à Neufchâteau),
- **De la formation professionnelle** visant à approfondir les notions de création, de modes de jeu liés aux musiques improvisées (exemples : formation « création musicale et vidéo instantanée » à Senones animée par Jean-Christophe Cholet et Frédéric Blin).

Pour les cours réguliers, inscription obligatoire au Conservatoire Gautier-d'Epinal. Pour les autres activités, renseignements auprès de Vosges Arts Vivants.

LES INTERVENANTS



Michaël CUVILLON,
enseignant en jazz, saxophoniste,
compositeur et jazzman.



Stéphanie EGRET,
professeur de chant
choral, chef de chœur



Damien GUEDON,
titulaire du Diplôme d'Etat de chant choral,
chef de chœur.

COMMENT LE PÔLE FONCTIONNE-T-IL ?

Ce dispositif est co-financé à parité par le Conseil général des Vosges et la Ville d'Epinal.

Il permet la prise en charge directe des coûts pédagogiques des 3 intervenants du Pôle Départemental, dans la limite de 3 interventions par année scolaire.

Tout projet fera l'objet d'une concertation préalable afin de définir les objectifs, les obligations et moyens de chacun. Une convention de partenariat mentionnant ces éléments sera signée avec Vosges Arts Vivants.

Vosges Arts Vivants, le Conservatoire Gautier-d'Epinal et les intervenants se tiennent à votre disposition :

Vosges Arts Vivants

Tél. 03.29.29.89.08
8 rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9
vosgesartsvivants@orange.fr

Conservatoire Gautier-d'Epinal

Tél. 03.29.35.55.37
22 rue Thiers
88000 EPINAL
conservatoire@epinal.fr

Permanence des intervenants du Pôle à Vosges Arts Vivants :

Michaël CUVILLON : lundi de 11h30 à 12h30

Stéphanie EGRET et Damien GUEDON : mardi de 15h30 à 17h00



Association départementale
pour la musique, la danse
et le théâtre

